

Bordeaux

La pollution gagne l'hémicycle

Les élus divisés sur la manière de lutter contre la dégradation de la qualité de l'air.



(Photo archives so)

2 sur 2

Les seuils d'alerte à la pollution ont été dépassés deux fois en 2012.

Imprimer

Les riverains de la place Gambetta, à Bordeaux, qui dénoncent régulièrement la dégradation de la qualité de l'air qu'ils respirent, n'ont sans doute pas tort. Réunie en conseil mensuel hier, la Communauté urbaine (CUB) a confirmé que la pollution atmosphérique gagne du terrain dans l'agglomération. Plusieurs dépassements des seuils d'alerte ont été constatés depuis 2007, principalement sur deux capteurs : celui de Mérignac, près de la rocade, et celui de la place Gambetta, à Bordeaux. Rien que depuis le début de 2012, les seuils d'alerte ont été dépassés deux fois, en février et mars, avec un air de niveau 9 (très mauvaise qualité).

Polémique sur la Zapa

Hier, les élus de la CUB devaient se prononcer sur le Plan de protection de l'atmosphère (PPA), obligatoire dans les agglomérations de plus de 250 000 habitants. Approuvé en 2007, celui de Bordeaux est en cours de révision. « La qualité de l'air dans l'agglomération ne présentait pas d'enjeu majeur jusqu'en 2007, a expliqué le rapporteur Patrick Bobet (UMP, Le Bouscat). Mais depuis, la situation a évolué, elle est marquée par des dépassements des seuils. » Préparé avec les services de l'État, le PPA prévoit toute une série de mesures. L'une d'elles, la « Zapa » (Zone d'action prioritaire pour l'air), est particulièrement polémique. Dans une Zapa, on peut dresser un péage urbain ou encore interdire l'accès de certains secteurs aux voitures très polluantes comme les 4x4. Bordeaux est candidate depuis 2010 pour expérimenter une Zapa. Mais les élus sont très divisés sur la question.

L'écologiste Laure Curvalle (EELV, Pessac) a évoqué une limitation à 70 km/h sur la rocade, pour consommer et polluer moins. Ironie cinglante d'Alain Cazabonne (Modem, Talence) : « 70 km/h, je suis pour, cela sera mieux que les 30 km/h qu'on a aujourd'hui ! Il ne faut pas croire qu'on réglera la question avec toujours plus de contraintes. »

« Une contrainte financière »

Max Guichard (PC, Cenon) est allé encore plus loin : « Il y aurait ici des élus qui, de droit divin, ont la possibilité d'imposer des contraintes : la Zapa, c'est ça ! Une contrainte financière qui défavorise les plus modestes. » Fureur de Pierre Hurmic (EELV, Bordeaux) qui rappelle que, dans le programme du candidat Mélenchon, « il y a des mesures contraignantes en pagaille ».

Heureusement, les prévisions du PPA pour 2015 annoncent une amélioration de la qualité de l'air, sauf le long de la rocade et des autoroutes A63 et A10. En attendant, c'est le climat dans l'hémicycle de la CUB qui en prend un coup.

La CUB opte pour la stabilité fiscale

Taxes gelées

La CUB a voté un gel de l'évolution des taux d'imposition. La CFE (Cotisation foncière des entreprises, qui succède à la taxe professionnelle) est stabilisée à 34,9 %, avec un produit de 97,4 millions d'euros attendu pour 2012. Le taux de taxe d'habitation ne bouge pas lui non plus : 8,22 %, pour un produit de 90 millions d'euros. Idem pour le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties, bloqué à 3,23 % (92 000 € de recettes).

Enfin, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est reconduit pour la huitième année consécutive.

En revanche, la réforme de la taxe professionnelle a abouti, selon Alain Anziani (PS, Mérignac), « à une plus grande dépendance des collectivités locales vis-à-vis de l'État. Il assure aujourd'hui 53 % de nos ressources, au lieu de 37 % en 2007 ».

Keolis « satisfaisant »

La délégation de service public confiée à Keolis pour l'exploitation du réseau TBC (trams et bus de la CUB) arrive à terme en avril 2014. Au lieu de se mettre en quête d'un nouveau délégataire, qui peut être Keolis, la CUB remet d'abord en jeu le mode de gestion des transports en commun. Deux options seront tranchées en juillet prochain : gestion en régie directe ou délégation auprès d'un groupe privé (comme aujourd'hui).

Selon Vincent Feltesse, « le bilan avec Keolis est globalement satisfaisant. Mais le paysage des transports en France a changé. Veolia a plus ou moins abandonné sa branche transports, après un rapprochement avec Transdev qui n'a pas marché. Il n'y a plus aujourd'hui le même choix ». Selon Alain Juppé, le fonctionnement en régie « est plus intéressant financièrement à court terme, mais à moyen terme cela peut être très différent. Il nous faudrait des éléments précis ». Bref, à trois mois du choix, si la régie veut reprendre le contrôle du réseau TBC, elle a intérêt à produire de sacrés arguments.

Tram : 44 millions d'euros

Plusieurs marchés ont été passés, pour un montant global de 44 millions d'euros à des entreprises concernant la troisième phase d'extension du réseau de tramway. La délibération est passée comme une lettre à la Poste.

Mais, selon Alain Cazabonne, il sera très difficile de tenir l'objectif de la CUB, qui est de bâtir un réseau 40 % moins cher que lors de la première phase. Un pessimisme que ne partage pas Gérard Chausset, qui pense qu'on pourra être 30 % moins cher.

Bordeaux · politique · CUB · Le Bouscat
